



# Plan Climat Air Energie Territorial

## Diagnostic territorial

### Contacts *BL évolution*

Alexandra WATIER

[alexandra.watier@bl-evolution.com](mailto:alexandra.watier@bl-evolution.com)

Eloi DESVIGNES

[eloi.desvignes@bl-evolution.com](mailto:eloi.desvignes@bl-evolution.com)

**BL**  
*évolution*

### Contact *Terre d'Émeraude Communauté*

Marika DUBRAY

[marika.dubray@terredemeraude.fr](mailto:marika.dubray@terredemeraude.fr)

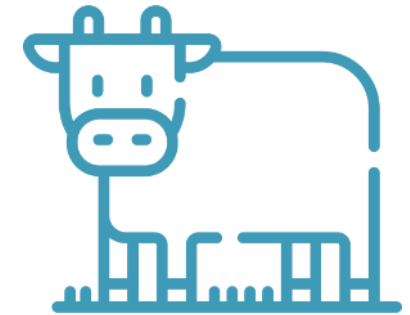
## III. Synthèse des enjeux et perspectives sectorielles

- Chiffres clés du territoire
- Synthèse des enjeux climat-air-énergie du territoire
- Zoom sur 4 thématiques :
  - Mobilités
  - Habitat et urbanisme
  - Tertiaire et industrie
  - Agriculture et espaces naturels

Pour chaque thématique :

- Synthèse des enjeux
- Atouts, faiblesses
- Potentiels de réduction des consommations d'énergie et des émissions de GES

# Agriculture et espaces naturels



- Synthèse des enjeux
- Atouts, faiblesses
- Potentiels de réduction des consommations d'énergie et des émissions de GES



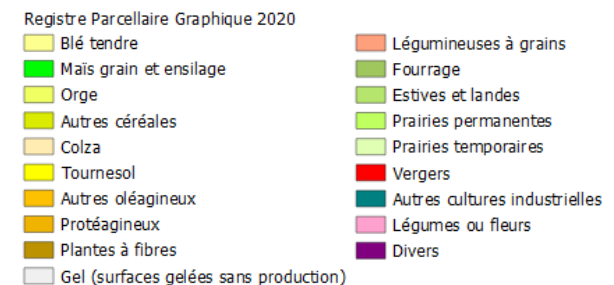
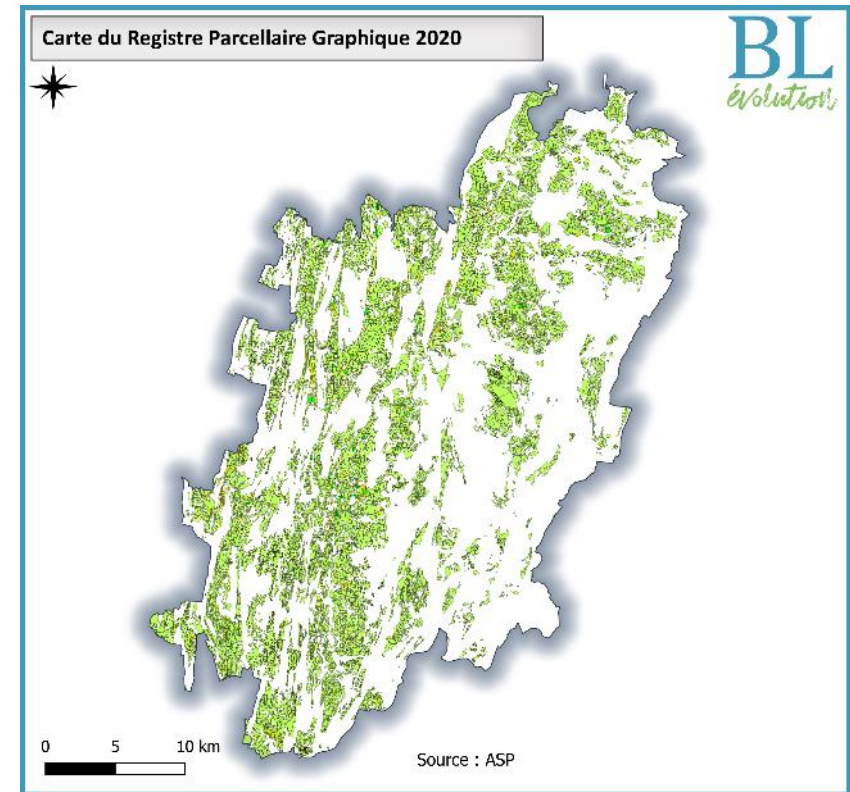
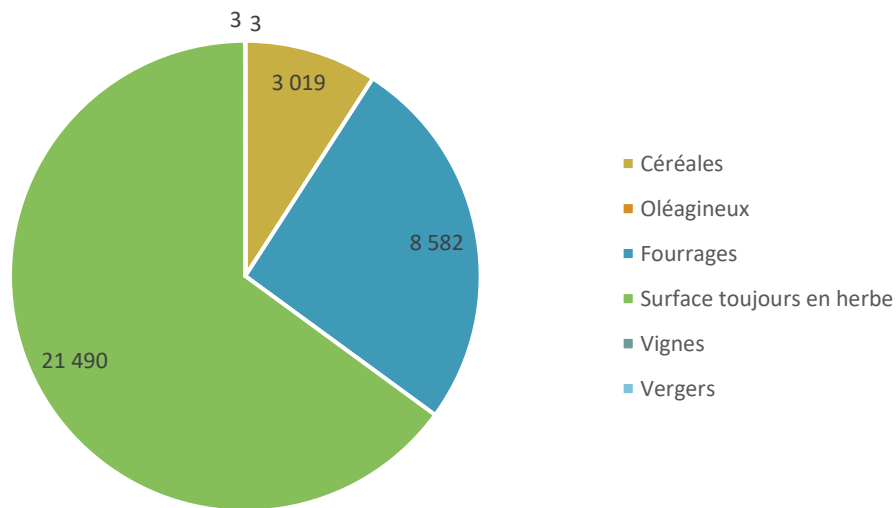
# Un secteur tourné vers l'élevage

## Une couverture en herbe pour l'élevage extensif

Les espaces agricoles couvrent 39% de la surface du territoire, soit environ 33 000 hectares. 92% sont des prairies (artificielles ou temporaires pour la production de fourrage) ou des surfaces toujours en herbe (essentiellement des prairies permanentes, qui constituent plus de la moitié de la surface agricole totale). Les cultures céréalières recouvrent environ 10% de la SAU.

Cette occupation du sol agricole est liée à la présence d'un **important cheptel bovin** : environ 30 000 unités recensées en 2018, dont un tiers de vaches laitières. Ce mode d'élevage extensif en prairies favorise le maintien d'espèces végétales et animales diversifiées.

Répartition de la surface agricole (ha) - Terre d'Emeraude





### Les filières agro-alimentaires

La majorité des exploitations agricoles sont spécialisées en bovins-lait et en production de fromage, notamment à travers la dynamique AOP du Massif du Jura.

La structuration de la filière laitière autour des produits fromagers reconnus sous AOP (Comté et Morbier) et donc une bonne valorisation du lait ont permis à l'activité agricole de se maintenir sur le territoire de la CC malgré un déclin conjoncturel léger :

- Une baisse moyenne du nombre d'exploitations agricoles de - 3,4%/an dans le Jura entre 2010 et 2020
- Une Surface Agricole Utile stable sur le territoire de la CC depuis 2010.

### Les enjeux d'émissions de GES de l'élevage bovin

L'élevage est un poste important d'émissions de gaz à effet de serre sur le territoire. En effet, la digestion des bovins entraîne l'émission de méthane ( $\text{CH}_4$ ) en raison d'un processus appelé **fermentation entérique** : les micro-organismes présents dans l'estomac et le rumen (panse) décomposent les aliments pour permettre leur absorption dans la circulation sanguine de l'animal. Ce processus de fermentation entraîne une formation de méthane, gaz à effet de serre dont le pouvoir réchauffant à 100 ans est 28 fois supérieur à celui du  $\text{CO}_2$ <sup>1</sup>. On estime qu'une vache laitière émet environ **126 kg de méthane chaque année** par ce processus, soit environ 3,5 tCO<sub>2</sub>e. **La taille du cheptel bovin est donc un déterminant de premier ordre des émissions de GES du secteur.**

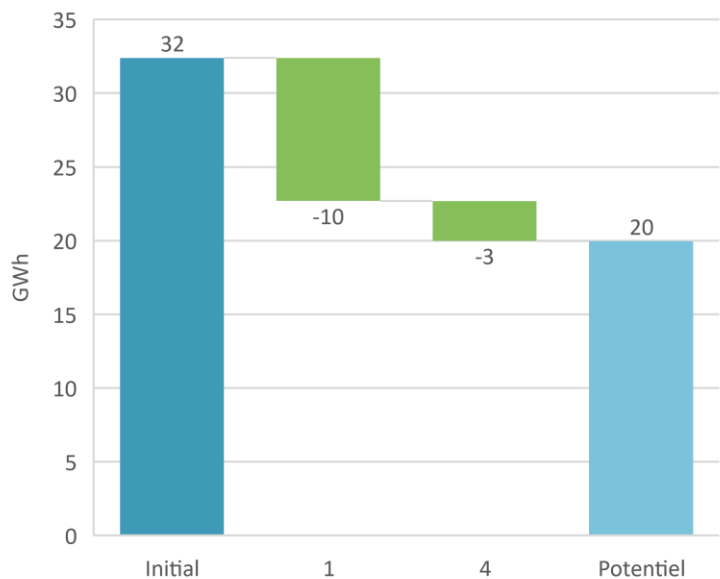
Il est toutefois possible de réduire les émissions de méthane à travers **l'alimentation des animaux**, en augmentant par exemple la quantité d'amidon et de lipides dans les rations. Certains additifs pourraient également contribuer à réduire les émissions de méthane, comme le 3-NOP, premier **additif alimentaire** synthétique reconnu comme anti-méthanogène autorisé depuis février 2022 en Union européenne. Les études montrent un potentiel de réduction de 20 à 40% de la production de  $\text{CH}_4$ <sup>2</sup>.



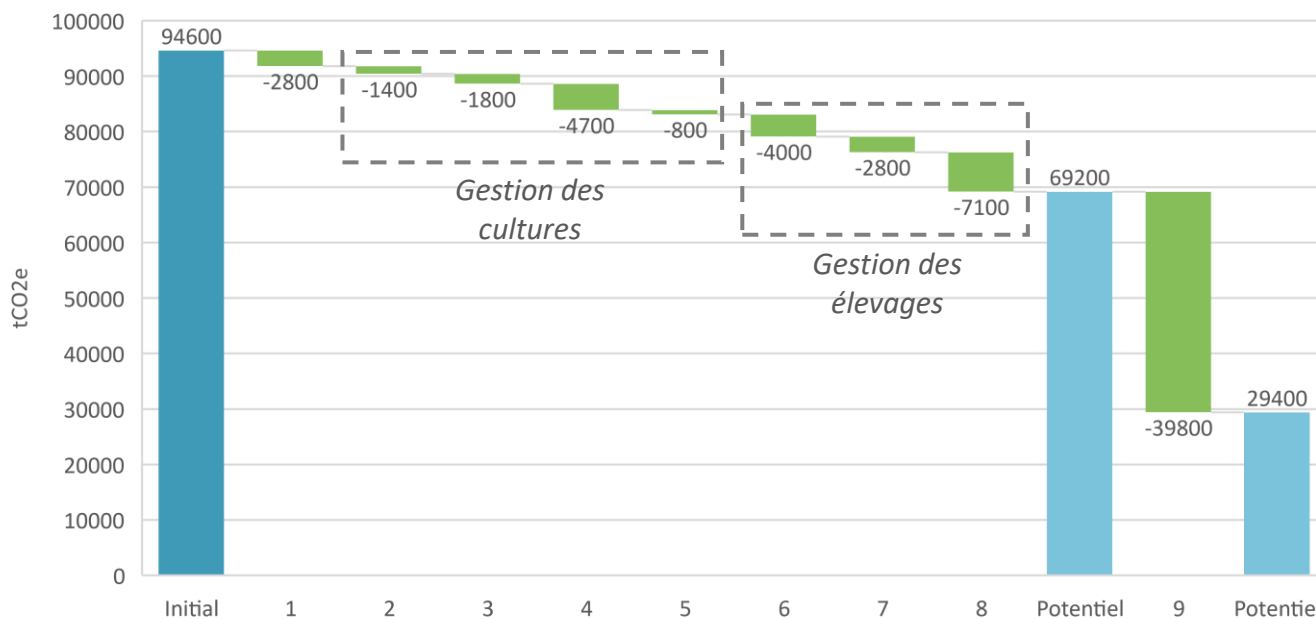
## Optimisation de la gestion des cultures et élevages, enjeu de séquestration carbone

Le secteur agricole est peu consommateur d'énergie (environ 4% de la consommation totale) mais des économies de **12 GWh**, soit **-38%**, peuvent être faites en réduisant la consommation d'énergies fossiles pour le chauffage des bâtiments d'élevage, des serres et pour l'utilisation des engins agricoles, ainsi qu'en généralisant les pratiques de non-labour. Le secteur agricole est en revanche très émetteur de gaz à effet de serre (émissions non-énergétiques principalement). Les pratiques culturales et d'élevage permettent de réduire les émissions. Au total, le potentiel maximal de diminution des émissions de GES (hors agroforesterie) est de **25 400 tCO<sub>2</sub>e**, soit une baisse de **27%** des émissions. Ce potentiel est relativement faible puisqu'il ne prend pas en compte d'hypothèses sur l'évolution du système agricole (diminution de la taille du cheptel bovin, etc.). Au-delà de la diminution des émissions de GES, le secteur est également au cœur des enjeux de **séquestration carbone**, qui représente un potentiel fort (près de 40 000 tCO<sub>2</sub>e) via le développement de l'agroforesterie et la plantation de haies.

Potentiel maximum de réduction des consommations d'énergie



Potentiel maximum de réduction des émissions de GES



1. Réduction chauffage et carburants engins
2. Diminution intrants de synthèse
3. Légumineuses en grandes cultures
4. Techniques sans labour
5. Cultures intermédiaires et bandes enherbées
6. Optimisation gestion des élevages
7. Méthanisation des effluents d'élevage
8. Optimisation gestion prairies
9. Agroforesterie et haies



## Contexte

Le territoire de Terre d’Emeraude Communauté est porteur d’une forte activité agricole, essentiellement tournée vers l’élevage bovin, et qui se traduit par la présence de nombreux espaces ouverts (prairies permanentes, fourrages, ...). La production est majoritairement orientée vers les filières laitières, valorisée par les AOP du comté, du morbier.

## Chiffres clés climat-air-énergie



4% de la consommation d’énergie



48% des émissions de gaz à effet de serre



99% des émissions d’ammoniac

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un <b>élevage extensif</b> qui permet le maintien d’une importante surface en prairie, bénéfique pour la biodiversité et le stockage carbone</li> <li>▪ Une <b>filière économique majeure</b>, valorisée par l’AOP Massif du Jura</li> <li>▪ Des exploitants pionniers porteurs de démarches de diversification, d’adaptation</li> <li>▪ Programme « fermes bas-carbone »</li> <li>▪ Potentiel <b>agritouristique</b> fort</li> <li>▪ Le <b>Projet Alimentaire Territorial</b> sur le territoire du Pays Lédonien portant une stratégie alimentaire du producteur au consommateur</li> <li>▪ Le programme <b>Ambition Climat 2030</b> du PNR du Haut-Jura</li> <li>▪ De nombreuses <b>zones humides et tourbières</b>, au cœur des enjeux de biodiversité, séquestration carbone, lutte contre la sécheresse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>D’importantes émissions</b> de méthane (CH<sub>4</sub>) et d’ammoniac (NH<sub>3</sub>) dues au cheptel bovin</li> <li>▪ Une forte <b>vulnérabilité aux dérèglements climatiques</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Impact de la sécheresse sur la production de fourrage</li> <li>▪ Ressource en eau</li> <li>▪ Pression des ravageurs</li> </ul> </li> <li>▪ Une <b>population agricole en déclin</b></li> <li>▪ Une <b>déprise agricole</b> se traduisant notamment par l’embroussaillage, renforçant le risque incendie</li> </ul>

<h3>Enjeux</h3>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Accompagnement et communication auprès des exploitants</b> sur les enjeux de résilience, de réduction des émissions de GES et de renforcement de la séquestration carbone</li> <li>▪ <b>Renouvellement de la population agricole</b> (transmission des exploitations) et renforcement de l’attractivité du secteur</li> <li>▪ <b>Diversification de la production et des filières</b> (agritourisme, production d’énergie renouvelable)</li> <li>▪ <b>Diminution de la vulnérabilité</b> de l’agriculture aux dérèglements climatiques et renforcer sa résilience</li> <li>▪ Préservation des <b>continuités écologiques</b> et l’état des cours d’eau et zones humides du territoire</li> </ul>
-----------------	--